

France Relance

Amorcer aujourd'hui les changements vertueux pour demain

Depuis le démarrage du dispositif, les collectivités sont nombreuses à solliciter le soutien de France relance afin d'amorcer le virage écologique et de réduire la fracture numérique. Exemples en Hérault.

Bonne nouvelle à Sussargues, pas très loin de Montpellier ! La somme de 480 000€ vient d'être accordée, il y a quelques semaines, à la commune, dans le cadre du plan de relance. La somme, coquette, permettra de financer une partie de l'important chantier qui s'apprête à démarrer début 2022 et qui concerne l'école élémentaire « L'Ensoleilhât », vieille de 40 ans. Au programme, l'isolation par le toit, les menuiseries, les façades, de cette école de la République que certains parents décrivent comme une « passoire thermique ». Eliane Lorret, Maire de Sussargues, ne leur donne pas tort. Elle n'a d'ailleurs pas tardé à s'emparer du dispositif. « J'ai rencontré M. le Préfet pour évoquer notre cas », indique-t-elle, affairée, pour l'heure, à boucler le dossier de financement. Montant du chantier : 2M€. Le prix à payer pour offre un vrai confort thermique à plusieurs générations d'enfants.



Du côté de Saint-Jean-de-Fos, le maire Pascal Delleuze accueille avec le sourire une subvention de 91.245€, attribuée dans le cadre de France Relance, et qui permettra de financer en très grande partie le chantier de rénovation énergétique de l'école primaire qui, selon les premières estimations, se chiffre à 115.000€. Un système de chauffage tout entier à revoir, tout comme l'éclairage et la totalité des menuiseries... « Rien que remplacer la chaudière par un système plus vertueux, en l'occurrence une pompe à chaleur, nous coûte 60.000 », indique-t-il. Un os pour cette commune rurale confrontée à des enjeux du même acabit au sein de plusieurs bâtiments municipaux. « Cette aide précieuse nous apporte l'assise suffisante pour lancer l'appel d'offres en octobre prochain et envisager un démarrage des travaux début 2023 », analyse l' élu, qui envisage ainsi aux enfants de la commune un message d'avenir : confort et économies, ça rime avec écologie !

Autre mesure phare du plan de relance : l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires. Visant à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique, son ambition est d'appuyer la transformation numérique des écoles en favorisant la constitution de projets fondés sur trois volets essentiels : l'équipement des établissements, le développement des services et ressources numériques et l'accompagnement à la prise en main. Dans ce but, l'État investira 105M€ en 2021. L'aide de l'État est comprise entre 50% et 70% selon la nature de la dépense et le montant engagé par la collectivité. Parmi les 6323 dossiers déjà arbitrés (sur un total de 7182), 115 concernent l'Hérault et des communes telles que Juvignac, Loupian, Valergues, Valras... La phase de conventionnement commence à présent et permettra de franchir ce nouveau pas vers une éducation 2.0 !

Pour tout savoir sur les appels à projets encore ouverts et disponibles :
www.economie.gouv.fr/plan-de-relance
(rubriques appels à projets et actualités)

